

Message du Conseil d'administration de votre SICAV

Madame, Monsieur,

Chaque année lors de l'assemblée générale annuelle, vous avez la possibilité de voter sur différents points ayant trait à votre SICAV.

Votre présence n'est pas obligatoire pour voter. Vous pouvez voter par procuration en remplissant le formulaire prévu à cet effet.

Veuillez noter que, à la suite de la modification des Statuts de la SICAV, les Administrateurs sont désormais nommés par roulement, chaque Administrateur pouvant ainsi être réélu tous les quatre ans. En conséquence, tous les Administrateurs seront proposés en vue d'une réélection selon trois groupes correspondant à différentes durées au cours de l'année, un seul groupe d'Administrateurs seulement pouvant faire l'objet d'une réélection par l'Assemblée générale annuelle en 2019.

Il est également proposé de modifier le format de la résolution liée à la rémunération des Administrateurs, de sorte que lors des prochaines Assemblées générales annuelles, les actionnaires statueront sur les jetons de présence à verser au titre de l'exercice suivant plutôt que d'approuver les jetons de présence à verser au titre de l'exercice précédent. Pour ce faire, deux résolutions porteront sur la rémunération des Administrateurs cette année : l'une pour approuver les jetons de présence versés au titre de l'exercice clôturé le 30 juin 2018, et l'autre pour approuver les jetons de présence à verser au titre de l'exercice clôturé le 30 juin 2019.

Pour toute question après lecture des informations fournies ci-dessous, veuillez contacter le siège social ou votre représentant local.

Pour obtenir un exemplaire du Rapport annuel révisé pour l'exercice précédent, rendez-vous à l'adresse jpmorganassetmanagement.com/jpmf ou contactez le siège social. Nous tenons nos actionnaires en haute estime et espérons sincèrement que vous poursuivrez vos investissements avec nous.



Jacques Elvinger *Pour le Conseil d'administration*

Points pour lesquels votre vote est requis – Veuillez répondre avant le 19 novembre 2018

JPMorgan Funds – Avis de convocation à l'Assemblée générale annuelle

Les données reprises dans la colonne de droite précisent l'endroit où se tiendra l'Assemblée et l'heure à laquelle elle aura lieu.

Ordre du jour de l'Assemblée et vote des Actionnaires

- 1 Présentation du rapport du Commissaire aux comptes et du Conseil d'administration pour l'exercice précédent.

L'ASSEMBLÉE

Lieu Siège social de la SICAV (voir ci-dessous)

Date et heure Mercredi, 21 novembre 2018 à 15 h 00 CET

Quorum Aucun

Vote Les différents points à l'ordre du jour seront votés à la majorité simple des votes exprimés

- | | | |
|---|---|--|
| <p>2 Adoption du Rapport annuel révisé pour l'exercice précédent.</p> <p>3 Décharge du Conseil d'administration pour ses fonctions au titre de l'exercice précédent.</p> <p>4 Approbation des jetons de présence pour l'exercice clôturé le 30 juin 2018.</p> <p>5 Approbation des jetons de présence pour l'exercice clôturé le 30 juin 2019. Proposition de 86.000 EUR pour le Président et 68.000 EUR pour chaque Administrateur indépendant.</p> <p>6 Confirmation de la nomination de Mme Susanne van Dooling, cooptée par le Conseil d'administration avec effet au 15 décembre 2017, en remplacement de M. Jean Frijns, et de son élection en qualité d'Administrateur de la Société.</p> | <p>7 Réélection de Mme Susanne van Dooling et MM. Peter Schwicht et Iain Saunders au Conseil d'administration pour un mandat d'un an.</p> <p>8 Réélection de MM. John Li et Dan Watkins au Conseil d'administration pour un mandat de deux ans.</p> <p>9 Réélection de MM. Massimo Greco et Jacques Elvinger au Conseil d'administration pour un mandat de trois ans.</p> <p>10 Réélection de PricewaterhouseCoopers Société coopérative en tant que Commissaire aux comptes de la SICAV et feu vert au Conseil d'administration pour convenir des termes de la nomination.</p> <p>11 Approbation du paiement de toutes les distributions mentionnées dans le Rapport annuel révisé pour l'exercice précédent.</p> | <p>LA SICAV</p> <p>Nom JPMorgan Funds</p> <p>Forme juridique SICAV de droit luxembourgeois</p> <p>Type de fonds OPCVM</p> <p>Commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers
Société coopérative</p> <p>Siège social
6, route de Trèves
L-2633 Senningerberg, Luxembourg</p> <p>Téléphone +352 34 10 1</p> <p>Fax +352 2452 9755</p> <p>Numéro d'enregistrement (RCS Luxembourg)
B 8478</p> <p>Exercice précédent Exercice de 12 mois clôturé le 30 juin 2018</p> |
|---|---|--|

ETAPES SUIVANTES

Pour voter par procuration, veuillez utiliser le formulaire que vous trouverez à l'adresse jpmorganassetmanagement.com/extra. Ce formulaire doit parvenir au siège social par courrier postal ou par fax avant le lundi 19 novembre 2018 à 18 h 00 (CET). Vous pouvez également renvoyer le formulaire de procuration à JPMorgan Chase Bank, 1 boulevard du Roi Albert II, 1210 Bruxelles.

Pour voter en personne, présentez-vous à l'Assemblée.

Pour toute question veuillez contacter le Siège social de la SICAV, l'intermédiaire chargé du service financier en Belgique ou votre conseiller habituel. La SICAV a désigné JPMorgan Chase Bank N.A., succursale de Bruxelles, 1 Boulevard du roi Albert II, 1210 Bruxelles en qualité d'intermédiaire chargé du service financier en Belgique.

La dernière version du prospectus, traduit en français, et du document d'information clé pour l'investisseur, ainsi que le dernier rapport annuel et/ou semi-annuel de la SICAV mentionnée dans cette lettre, traduits en français et néerlandais, sont disponibles gratuitement auprès de notre intermédiaire chargé du service financier en Belgique : JPMorgan Chase Bank N.A., succursale de Bruxelles, 1 Boulevard du roi Albert II, 1210 Bruxelles ainsi que sur notre site www.jpmorganassetmanagement.be.

Les valeurs nettes d'inventaire sont disponibles sur le site de la Beama www.beama.be et sur notre site www.jpmorganassetmanagement.be ainsi qu' auprès de notre intermédiaire chargé du service financier en Belgique : JPMorgan Chase Bank N.A., succursale de Bruxelles, 1 Boulevard du roi Albert II, 1210 Bruxelles. La valeur nette d'inventaire de certaines classes d'actions est publiée dans les journaux *L' Echo* et *De Tijd*.